

les avoirs en devises étrangères. Ces règlements s'appliquent en effet aux filiales canadiennes de compagnies américaines. Nous faisons tout notre possible pour régler au mieux les problèmes qui se présentent de ce côté-là. Le gouvernement canadien attache une telle importance à cette question qu'on en a discuté lors des récents entretiens avec le président Eisenhower et M. Dulles. Nous comptons poursuivre nos entretiens avec les dirigeants américains en ces matières. Nous continuerons d'encourager les hommes d'affaires canadiens à commercer avec la Chine, pourvu, évidemment, que les articles en question ne soient pas d'importance stratégique. Nous avons pour objectif d'assurer que les sociétés commerciales canadiennes, quels que soient leurs propriétaires, soient en mesure de répondre à ces demandes de renseignements concernant les exportations sur une base purement commerciale.

Dans une grande mesure, les problèmes du contrôle des exportations avec la Chine se résument à s'entendre avec le gouvernement des États-Unis et les gouvernements des autres pays libres sur une définition...

**M. le président:** A l'ordre! Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois l'informer que son temps de parole est épuisé.

**Des voix:** Poursuivez!

**M. le président:** Plaît-il à la Chambre de permettre à l'honorable député de continuer?

**L'hon. M. Pickersgill:** Continuez!

**Des voix:** D'accord!

**M. le président:** L'honorable député peut continuer.

**L'hon. M. Churchill:** Ainsi que je le disais, dans une grande mesure, les problèmes du contrôle des exportations avec la Chine se résument à s'entendre avec le gouvernement des États-Unis et les gouvernements des autres pays libres sur une définition des produits d'importance stratégique et de ceux qui ne le sont pas. Ces problèmes se sont déjà posés à propos de notre commerce avec les pays situés au delà du rideau de fer et nous avons pu trouver des solutions satisfaisantes avec nos alliés. Je m'attends que nos exportateurs manifestent un intérêt renouvelé pour le marché de la Chine au cours des prochains mois. Il y aura sans doute plus de visites en Chine et nous comptons y développer sensiblement notre commerce.

J'aimerais maintenant parler de deux articles de notre commerce extérieur, le poisson et le blé. Les exportations de produits de la pêche l'an dernier ont été évaluées à 132 millions et demi, chiffre très près du sommet de 133.7 millions atteint en 1956. Au cours des cinq premiers mois de cette année, les

exportations de poisson ont augmenté de 10 p. 100 par rapport à la période correspondante de 1957 et, dans l'ensemble, les perspectives du marché, pour le reste de l'année, semblent assez prometteuses.

La demande de poisson frais et de poisson congelé, au Canada et aux États-Unis, demeure ferme. Le Royaume-Uni, notre marché d'exportation le plus important pour les conserves de saumon, a récemment alloué 4 millions et demi de livres sterling pour les importations en provenance de la zone du dollar. C'est une augmentation de 1 million de livres par rapport à l'an dernier. Les perspectives d'exportation de conserves de sardine sont également encourageantes.

Des problèmes ont surgi récemment dans le commerce du poisson salé, surtout à cause du maintien des régies dans plusieurs de nos débouchés importants. Porto-Rico et la Jamaïque maintiennent encore les prix de détail maximums et, au Brésil, un système d'enchères de devises tend à favoriser les importations en provenance de pays à monnaie faible. Ces restrictions inquiètent beaucoup le gouvernement, qui continue ses efforts pour les faire éliminer. Pour ce qui est du Brésil, disons que le système des devises aux enchères fait actuellement l'objet d'une étude au titre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

En novembre dernier, ayant pu offrir des prix plus bas que le Canada, des exportateurs islandais ont réussi à obtenir le contrat jamaïcain de morue salée pour la période de juillet à décembre 1958. On m'apprend, cependant, que si nos prix en viennent à concurrencer ceux de l'Islande, nous avons toutes chances de vendre encore sur le marché de la Jamaïque. Récemment, mon collègue, le ministre des Pêcheries, et moi-même avons eu avec des délégations de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse des entretiens approfondis sur la vente de la morue salée. Les divers mémoires qui ont alors été soumis sont étudiés attentivement. J'espère que nous arriverons prochainement à résoudre de façon satisfaisante nos problèmes de vente.

J'en viens maintenant au blé, qui représente l'une des principales responsabilités du ministère du Commerce. La campagne agricole de 1956-1957 a été décevante du point de vue de l'écoulement du blé. Nous avons exporté 262 millions de boisseaux de blé, contre 309 millions en 1955-1956. Au 31 juillet 1957, les stocks de blé dans les éleveurs régionaux et de tête de ligne s'établissaient à 536 millions de boisseaux, soit une augmentation d'environ 44 millions de boisseaux par rapport à la date correspondante de l'année-récolte précédente. En réalité, les éleveurs étaient remplis à pleine capacité. Le Canada avait un excédent estimatif de